





ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À l'attention des parents d'élèves

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Madame, Monsieur,

Les parents d'élèves, membres de la communauté éducative, sont les partenaires permanents de l'établissement. Leurs représentants élus siègent au Conseil d'Administration et détiennent des compétences délibératives qui déterminent, pour une grande part, l'activité de l'établissement.

CES ÉLECTIONS AURONT LIEU LE VENDREDI 13 OCTOBRE 2017 DANS LE HALL D'ENTRÉE

Collège de Lacanau

Chaque parent est électeur et éligible.

Modalités du vote :

Affaire suivie par
Mme Edith DESCHAMPS
et M. Alain DULON

✓ Soit le **VOTE DIRECT** : au collège de 8h30 à 12h30, le vendredi 13 octobre 2017.

Téléphone 05.57.17.70.40

Télécopie

i elecopi

05.57.17.70.44

Courriel

ce.0333287u@ac-bordeaux.fr

- ✓ Soit le **VOTE PAR CORRESPONDANCE** : selon la procédure indiquée cidessous :
- ⇒ Insérer dans la **petite enveloppe de couleur**, qui ne devra porter aucune inscription, le bulletin de vote seul -sans rature ni panachage- sous peine de nullité.
- ⇒ La glisser dans la **grande enveloppe blanche** qui sera fermée, **COMPLETÉE** et **SIGNÉE** au verso avec le nom et le prénom du responsable et le nom et le prénom de(s) l'enfant(s).

Cette grande enveloppe cachetée et complétée peut être :

❖ soit déposée À LA VIE SCOLAIRE à Mme TOURENNE ou au secrétariat,

à partir du lundi 9 octobre 2017

❖ soit acheminée **par voie postale** dès réception, affranchie au tarif en vigueur.

Les deux votes d'une même famille peuvent être insérés dans une troisième enveloppe libellée à l'adresse de l'établissement et portant la mention « Élections des représentants au Conseil d'Administration ».

En tout état de cause, elle doit être parvenue à la vie scolaire ou au secrétariat du collège avant la clôture du scrutin, le vendredi 13 octobre 2017 à 12h30.

La Principale,

Patricia BERNON

Allée du Collège La Cousteyre 33680 LACANAU